



PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INVITATION PRESSE

SOUS EMBARGO JUSQU'À LA FIN DES CONTRÔLES

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Metz, le 13/06/2020

Opération zonale de contrôles distracteurs de conduite

Le décret n° 2020-605 du 18 mai 2020 portant diverses dispositions en matière de sécurité routière pris notamment pour l'application des articles 98 et 99 de la loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités met en œuvre les mesures décidées lors du comité interministériel de la sécurité routière du 9 janvier 2018 destinées à lutter contre l'insécurité routière, notamment :

- la liste des infractions qui, commises simultanément à l'infraction d'usage du téléphone tenu en main, permettront de retenir puis de suspendre le permis de conduire de l'intéressé ;
- la durée maximale de la mesure d'éthylotest anti-démarrage alternatif à la suspension et prévoit les modalités de coordination des décisions administratives et judiciaires, notamment en cas de mesure de composition pénale ;

Eu égard à cette évolution réglementaire, et compte tenu de la très nette dégradation des chiffres cumulés de la sécurité routière depuis le début de l'année 2020, une opération zonale "distracteurs de conduite" est programmée toute la journée du lundi 15 juin 2020.

À cet effet, Olivier GIROD, Sous-Préfet, Directeur de cabinet du Préfet de la Moselle, sera lundi 15 juin 2020:

- à partir de 14h30 aux côtés de la CRS autoroutière Lorraine Alsace et l'Unité Motocycliste Zonale en itinérance sur l'A31 - rendez-vous fixé au PC de Moulins les Metz ;
- à partir de 16h00 aux côtés de la brigade de gendarmerie de Maizières-lès-Metz en itinérance sur la RD 953 et la RD 52 - rendez-vous fixé au rond-point de la gare de Maizières-lès-Metz.

Les journalistes souhaitant participer à ce déplacement sont invités à signaler leur présence à : pref-communication@moselle.gouv.fr ou par téléphone au 06 85 23 33 90

**Cabinet du préfet
Service départemental de
la communication interministérielle**

Tél : 03 87 34 87 25 / Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr